

Au **SOMMAIRE**  
Dans ce numéro de

**MAI**  
**2011**

**Édition N°1**

**Le Mot du Président**

**1** **Point sur les affiliations**

**Des nouvelles du siège**

**Point sur les licences**

**Obligation de déclaration  
du Séjour Sportif**

**Obligation d'affichage  
dans les locaux d'une  
association**

**2** **CCNS - CoSMoS - CNAR**

**Du nouveau à l'INSEP**

**CNDS - Rappel**

**FFG - Formation des  
Dirigeants 2011**

**CAMA**

**3** **CROS - Formation  
Jeunes Dirigeants 2011**

**Aquitaine Terre de Sport**

**JO Londres 2012**

**Comité d'Aquitaine de Gymnastique**  
**BP 44**

**33 601 PESSAC CEDEX**

**Tel : 05.56.36.23.97**

**Fax : 05.56.36.28.73**

**Internet : <http://www.ff-gym.com>**

**E-mail : [comitegym.aquitaine@orange.fr](mailto:comitegym.aquitaine@orange.fr)**

Publication du Comité d'Aquitaine de  
Gymnastique destinée aux Présidents,  
Secrétaires, Trésoriers et  
Correspondants de clubs.

Libre à vous de le diffuser à vos  
licenciés.



### LE MOT DU PRESIDENT

Voilà déjà plusieurs mois que nous avons stoppé cet outil important de communication et d'information, le BIG de la région Aquitaine.

Il est « enfin » de retour et je ne peux que m'en réjouir, car nous allons pouvoir à travers de ces colonnes partager avec vous beaucoup d'informations, vous sensibiliser, vous accompagner au rythme de l'actualité qui se présentera à nous, qu'elle soit autant fédérale, régionale, institutionnelle, juridique, sociale que sportive.

Il ne va cesser au fil des prochaines parutions de s'enrichir de nouvelles rubriques que vous découvrirez à loisirs j'en suis sûr.

N'hésitez pas à nous faire vos remarques, nous y serons très attentif.

Je vous souhaite par avance une excellente lecture.

### POINT SUR LES AFFILIATIONS

On compte cette année autant d'affiliations que l'année précédente, soit un total de 69. Mais, il y a eu du changement.

4 non réaffiliation : US Bouscat, Violette Aturine, AS Effervescence et USCRD Cenon.

3 nouvelles affiliations : Gymnix, US Gontaudaise et Club départemental 33 mais aussi une réaffiliation de l'US Bazas après un an d'absence.

On leur souhaite la bienvenue dans notre Fédération.

### DES NOUVELLES DU SIEGE

Quelques changements, cette année, au siège du Comité d'Aquitaine.

Nadège étant revenue de son congé parental, le fonctionnement du siège et les missions de chacun ont été revus. Véronique s'occupe de tout ce qui est technique, Andrea est chargée de l'administratif et la comptabilité, tandis que la communication et le marketing sont gérés par Nadège.

### POINT SUR LES LICENCES

Depuis le 2 mars dernier, nous avons atteint le score historique de 10 000 licences. Nous vous remercions pour votre soutien et votre fidélité.

Trois départements ont plus de licenciés que l'année passée : la Dordogne, La Gironde et les Pyrénées Atlantiques. Par contre les Landes et le Lot-et-Garonne en ont perdu.

Voici le classement du Top 5 :

- Les Enfants de la Dordogne – Boulazac : 530
- SAM Gymnastique – Mérignac : 426
- JC La Teste : 403
- ES Mont de Marsan : 378
- ASG Villenave d'Ornon : 365

Pour plus de détail cliquez ici :

<http://www.ff-gym.com> et allez dans la rubrique Licences

**OBLIGATION DE DECLARATION DU SEJOUR SPORTIF**

Tout séjour spécifique doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet du Département du lieu du domicile ou du siège social de l'organisateur du séjour. En pratique, la « Déclaration d'un accueil avec hébergement » est adressée à la DRDJSCS/DDICS, deux mois avant la date du séjour et doit être complétée quelques jours avant le début du séjour par une fiche d'informations complémentaires sur l'encadrement des mineurs (le nombre de jours varie suivant la durée du séjour et le nombre de nuits). On remarque qu'aucune durée minimum d'accueil n'est exigée pour qu'un séjour sportif soit déclaré en tant que séjour spécifique. La seule condition posée tient au nombre de mineurs au mois âgés de 6 ans ou plus. Par conséquent, un séjour sportif comprenant une nuit d'hébergement seulement doit faire l'objet d'une déclaration auprès du préfet du département.

**OBLIGATION D’AFFICHAGE DANS UNE ASSOCIATION**

Toute association sportive doit obligatoirement afficher dans ses locaux, en un lieu visible de tous, les documents suivants :

- Une copie de l'accusé de réception de déclaration d'établissement d'activités physiques ou sportives (EAPS)
- L'attestation du contrat d'assurance en responsabilité civile, en cours de validité
- Copie des diplômes des éducateurs sportifs
- Copie des cartes professionnelles des éducateurs rémunérés
- Le tableau d'organisation des secours avec les numéros d'urgence
- Les textes fixant les garanties particulières d'hygiène, de sécurité et de technique propres à la discipline lorsqu'ils existent

**CCNS – CoSMoS - CNAR**

Si vous souhaitez embaucher quelqu'un mais que vous avez des doutes quant à la globalité du coût du salaire sur plusieurs années ; un outil de calcul du coût de l'emploi avec une estimation sur 5 ans est à votre disposition sur les deux sites suivants :

[www.cosmos.asso.fr](http://www.cosmos.asso.fr)  
[www.cnar-sport.franceolympique.com](http://www.cnar-sport.franceolympique.com)

Vous retrouverez d'ailleurs sur ces deux liens toutes les informations concernant les emplois.

**DU NOUVEAU A L'INSEP**

L'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance lance « Réflexions Sport », sa première revue complètement électronique. Celle-ci est destinée aux acteurs du sport de haut niveau : sportifs, entraîneurs, cadres, et à tous ceux que ces questions passionnent ...

Plus d'informations sur : [www.insep.fr](http://www.insep.fr)

**CNDS - RAPPEL**

**Objectif :**

soutenir au niveau territorial le développement de la pratique du sport par tous les publics.

**3 missions :**

- Le développement de la pratique sportive pour tous les publics (aides aux associations)
- L'aménagement du territoire dans le domaine sportif à travers les subventions d'équipement
- La promotion du rayonnement international du sport français

**Pour être éligible à un financement du CNDS, les projets doivent :**

- présenter un intérêt à l'échelle d'une agglomération ou d'un bassin de vie de niveau régional
- permettre d'accueillir les compétitions et manifestations sportives de portée départementale, régionale, nationale ou internationale
- s'intégrer au dispositif des filières d'accès au sport de haut niveau (Pôles France et Pôle Espoirs)
- Etre inscrits dans un contrat passé entre l'Etat et une ou plusieurs collectivités territoriales (contrats de projets, contrat de développement ...)

**FFG - FORMATION DES DIRIGEANTS 2011**

La FFG propose une formation des Dirigeants les 24 et 25 juin 2011 au siège fédéral à Paris. Les thèmes proposés lors de cette formation ont été élaborés en prenant en compte le contexte spécifique de la Gymnastique et doivent répondre aux besoins des dirigeants de structures FFG.

Date limite d'inscription le 31 Mai.

Inscription via le site internet : [www.ffgym.com](http://www.ffgym.com) / rubrique se former



### CAMA

Le Colloque Annuel du Management Associatif est programmé du 26 au 28 août 2011 à Avignon.

Objectifs :

- Percevoir les changements relatifs aux ressources des clubs
- Identifier les différentes ressources potentielles : financières, matérielles, humaines ...

Date limite d'inscription le 30 juin.

Pour vous inscrire, prenez contact avec David VALLEE de la FFG :

Tél : 01.48.01.24.53

e-mail : david.vallee@ffgm.fr

### CROS - FORMATION JEUNES DIRIGEANTS 2011

Le Stage "Jeunes et Nouveaux dirigeants" se déroulera les 25/26 juin et 02/03 juillet 2011 à Marmande. Parce que la gestion de la vie d'une association est complexe et nécessite de plus en plus de connaissances, le CROS Aquitaine propose une formation sur 5 jours pour développer ou renforcer les connaissances des dirigeants sportifs bénévoles ou tout simplement faire reconnaître leurs compétences. A l'issue d'une phase pratique, une attestation de réussite au Certificat de Formation à la Gestion Associative sera délivrée aux stagiaires.

Inscrivez-vous dès maintenant sur [www.sport-formation-dirigeant.org](http://www.sport-formation-dirigeant.org)

Attention les places sont limitées. Les frais d'hébergement sont pris en charge par le CROS. Les frais de déplacements ainsi que les frais pédagogiques (20 euros) restent à la charge du stagiaire.

### AQUITAINE TERRE DE SPORT

Pour encourager et soutenir des initiatives innovantes dans le domaine des pratiques sportives sur le territoire aquitain, le Conseil Régional d'Aquitaine propose la mise en place d'une opération intitulée « Appel à projet Aquitaine Terre de Sport ».

Elle est ouverte à tous projets d'animation relevant des quatre thématiques suivantes :

- Sport et santé
- Sport féminin
- Sport et environnement
- Sport et intégration sociale

Il ne vous reste plus que quelques jours pour présenter votre projet. Si cela vous intéresse connectez-vous sur :

<http://sports.aquitaine.fr/Dossie-Aquitaine-Terre-de-Sport.html>

### JO DE LONDRES 2012

Tu es lycéen(ne), apprenti(e) ou sportif(ve) et tu souhaites assister aux Jeux Olympiques de Londres 2012, alors inscris-toi au Concours "Sport & Développement durable" !

Pour t'inscrire et réaliser ton rêve rejoins-nous ici :

[www.crosaquitaine.org/concours](http://www.crosaquitaine.org/concours)

## Évènements

En Juin

### Région

LE 5 JUIN 2011  
COUPE FORMATION GR  
A AUDENGE

LES 18 ET 19 JUIN 2011  
FINALE DR  
A VILLENAVE D'ORNON

LE 29 JUIN 2011  
COMITE DIRECTEUR EXCEPTIONNEL  
AVEC LES COMMISSIONS  
REGIONALES  
A VILLENAVE D'ORNON

### Zone

LES 11 ET 12 JUIN 2011  
CHAMPIONNAT DE ZONE  
EQUIPE DIR  
A MERIGNAC

### Petites annonces

Pensez à la rubrique « Petites annonces », sur le site Internet du Comité d'Aquitaine. Vous pouvez consulter ou faire paraître des annonces. Des offres et demandes d'emploi sont à votre disposition ; mais aussi des offres de matériel.

Si vous avez des suggestions à propos de ce bulletin d'informations, n'hésitez pas à nous en faire part, D'avance merci.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
FREDERIC BUREAU

REDACTEUR EN CHEF :  
YOLAINE DUPUY-VEILLON

ASSISTE DE :  
NADEGE BOUYE

SUIVI DE REDACTION :  
ALAIN ANDRIEU  
BENEDICTE AUGST - COSCOLLUELA  
DAVID BEAUPERIN

MISE EN LIGNE SUR INTERNET :  
JOSE PALLARES

<http://www.ff-gym.com>